

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissescolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

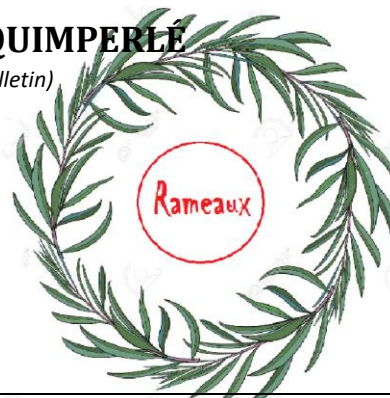
Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎06 52 80 30 29

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n° 587 du 10 au 16 avril 2022

MESSES SEMAINE SAINTE, PÂQUES...

Mardi saint 12 avril	Quimperlé N-Dame Soirée miséricorde	18h00 à 20h00
Mercredi saint 13 avril	Messe chrysmale Quimper-cathédrale	18h30
Jeudi saint 14 avril	Quimperlé N-Dame	19h00
Vendredi saint 15 avril Chemin de croix	Ste Croix Quimperlé	15H00
	Clohars	
	Mellac	
	Tréméven	
Vendredi saint 15 avril Office de la Passion	Pont-Aven	19h00
	Querrien	
	Ste Croix - Quimperlé	
Samedi saint 16 avril Vigile pascale	Quimperlé N-Dame	20h30
	Névez	
	Bannalec	
	Riec	
Dimanche 17 avril Pâques	Quimperlé N-Dame	10H30
	Moëlan	
	Rédéné	
Lundi 18 avril	St Guénolé Scaër	11h00
Samedi 23 avril	Nizon	18h00
	Baye	
	Locunolé	
Dimanche 24 avril	Quimperlé N-Dame	10h30
	Clohars	
	Bannalec	

Un car est affrété pour celles et ceux qui souhaitent participer à la messe chrysmale le **mercredi 13 avril à 18h30** à la cathédrale de Quimper: inscription à l'accueil paroissial de Quimperlé ou auprès d'Annie AUFFRET au 06 76 41 33 67.

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION

Le **mardi 12 avril** après la messe de 18H00 à l'église Ste Croix (Soirée miséricorde) ;
Egalement: possibilité de demander le sacrement de réconciliation **après chaque messe** dominicale ou en semaine, sans rendez-vous ;
Le **samedi 7 mai** de 10H30 à 12H00 à la sacristie de l'église abbatiale Ste Croix à Quimperlé.

Rappel : pour raison de santé, le Père Pierre-Yves MUZELLEC est absent jusqu'au 10 mai prochain. Il sera donc injoignable sur la période.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église de Clohars le mardi à 17h30 ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 14h30 ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 11h00.

Église de Tréméven : le dimanche à 17H30

Église N-D de l'Assomption (Quimperlé) : lundi à 17h45

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30

Église d'Arzano le mercredi à 18H.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Sacristie de l'église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h00 ;

Eglise de Tréméven le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Eglise de Rédéné : **pas cette semaine.**

Eglise de Locunolé : **pas cette semaine**

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)

LE CARÊME DANS NOTRE PAROISSE

« Vivons un carême fraternel ... j'étais seul(e) et vous m'avez visité »

Quelques échos de ce qui se vit déjà : les collégiens de nos 19 clochers, et en particulier ceux en parcours d'initiation chrétienne, seront accueillis à l'EHPAD de Bois Joly le dimanche 1er Mai de 14h à 16h30.

Au programme : Jeux sous forme d'olympiades (préparés par les animatrices de l'EHPAD), en équipe de deux jeunes au moins avec chaque résident(e). Que les meilleurs gagnent ! Goûter offert et préparé par ceux qui nous accueillent ... on va se régaler ... Les jeunes remercieront avec les fleurs apportées en cadeau : avec ou sans muguet .. mais avec tout leur cœur ! et ils pourront chanter (en karaoké) le refrain du festival Joyful (14 et 15 Mai au Nivot) pour donner de la joie et repartir "Joyeux dans l'Espérance "prêts à revenir !! Nous partirons en marchant vers Ste Croix pour y terminer la journée à 17 h 30.

Et vous ? racontez nous ... Partagez du temps avec une personne seule soit en allant chez elle faire une visite, soit en l'invitant chez vous, soit en prenant du temps dans la prière pour elle

Plus de renseignements auprès de Jean-Marie RABIN, équipe diaconie : 07 86 30 19 44 / jeanmarie.rabin@orange.fr

Soirée miséricorde

Mardi 12 avril à Notre Dame de l'Assomption : messe à 18H, suivie d'un temps de confession jusqu'à 20H.

Adoration du Saint Sacrement

« Puis il revient et trouve les disciples endormis. Il dit à Pierre : « Simon, tu dors ! Tu n'as pas eu la force de veiller seulement une heure ? Veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation ; l'esprit est ardent, mais la chair est faible. » Marc 14, 37-38.

L'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé restera ouvert toute la nuit du jeudi saint après la messe et jusqu'à 8h le vendredi saint, pour la prière et l'adoration.

DISCERNER AVANT DE VOTER



À l'approche des élections, des propositions sont faites pour aider les chrétiens au discernement dans leur choix. L'Église donne très rarement des consignes de vote. Mais elle rappelle quelques éléments de la tradition chrétienne qui peuvent aider à la décision des fidèles.

Que dit le magistère sur l'exercice du droit de vote ? L'exercice du droit de vote est une « exigence morale », au même titre que le paiement des impôts et la défense du pays, au nom de la soumission à l'autorité et de la coresponsabilité du bien commun, dit le Catéchisme de l'Église catholique (n° 2240).

Dans un texte publié en amont de la prochaine échéance présidentielle, les évêques de France expliquent que « s'abstenir de voter est un manquement à la responsabilité qui incombe à chacun à l'égard de tous : assumer cette responsabilité est un devoir qui demeure même dans des institutions toujours imparfaites et toujours perfectibles. » Ils reconnaissent toutefois que « la décision de voter blanc peut avoir du sens ».

En outre, l'exercice du droit de vote doit être précédé d'un discernement, puisque, rappelle le Compendium de la doctrine sociale de l'Église, « la conscience chrétienne bien formée ne permet à personne d'encourager par son vote la mise en œuvre d'un programme politique ou d'une loi dans lesquels le contenu fondamental de la foi et de la morale serait évincé par la présentation de propositions différentes de ce contenu ou opposées à lui » (n° 570).

“L'Espérance ne déçoit pas”, repères de discernement sur la vie sociale et politique en 2022

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a publié en janvier dernier **“L'espérance ne déçoit pas”**. Il propose aux citoyens, aux catholiques et à ceux qui voudront bien le lire, quelques repères de discernement sur la vie sociale et politique. L'Église souhaite avec humilité contribuer à la réflexion nécessaire au vote de la prochaine Présidence de la République. Le site de la Conférence des évêques de France propose des éclairages pour nous emparer de ce texte. Ils sont à retrouver en suivant le lien : <https://eglise.catholique.fr/sengager-dans-la-societe/eglise-et-politique/lesperance-ne-decoit-pas-reperes-de-discernement-sur-la-vie-sociale-et-politique-en-2022/>